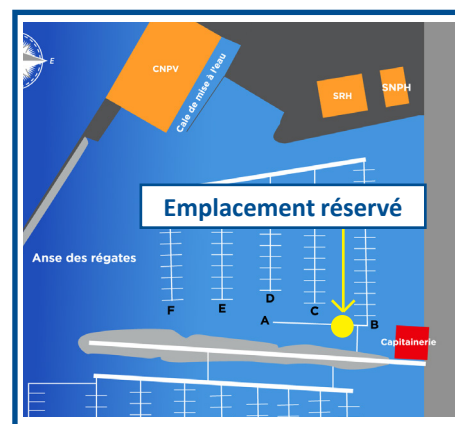


MODE D'EMPLOI

CHARIOT D'AVITAILLEMENT EN CARBURANT

- 1 Planifiez votre avitaillement en respectant les horaires d'ouverture du bureau et en privilégiant les heures autour de la Pleine Mer.
- 2 Contactez le port de plaisance pour réserver le chariot.
02 35 21 23 95 ou capitainerie@lehavre-plaisance.fr
- 3 Utilisez les places «Arrêt Minute» pour stationner votre véhicule avec vos bidons pleins.
- 4 Stationnez votre bateau à l'emplacement réservé sur le ponton A (cf plan ci-dessous).
- 5 Récupérez le chariot auprès des agents du port, chargez vos bidons et dirigez-vous vers votre bateau.
- 6 Utilisez la pompe appropriée à votre type de carburant pour transférer le liquide depuis vos bidons vers votre réservoir bateau.
- 7 Après utilisation, assurez-vous que les tuyaux soient vides et enrroulez les tuyaux.
- 8 Repositionnez le chariot devant la capitainerie et signalez-le aux agents de port.



SPL LE HAVRE PLAISANCE

125 Boulevard Clémenceau 76 600 LE HAVRE

02 35 21 23 95

capitainerie@lehavre-plaisance.fr

**LEHAVRE
PLAISANCE**